



SYNDICAT INTERCOMMUNAL de TRANSPORT  
des ELEVES du CARREFOUR BLEONE DURANCE  
Immeuble Communal  
04160 CHATEAU-ARNOUX

Tel : 04.92.64.09.21

eMail :site04@orange.fr

## 3ème Trimestre 2018/2019.

Renouvellement de la carte de transport scolaire : Nous vous rappelons que le trimestre est payable d'avance

Période d'encaissement :

Du Lundi 18 au Samedi 30 Mars 2019

avec la carte de l'élève sur laquelle la PHOTO

EST OBLIGATOIRE

### Pendant cette période les élèves ne sont pas contrôlés

Les heures de bureau seront: 9h-12h et 13h 30-17h 30 du Lundi au Vendredi

Et les samedis 23 et 30 Mars de 9h à 12h

Les paiements par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bancaire se font au bureau. (Les paiements peuvent être envoyés par la poste, ne pas oublier de joindre la carte) Les paiements en espèces se font à la trésorerie de Les Mées

Aucune permanence ne sera assurée en Mairie

TARIF: 30 € par enfant

Ne pas oublier la carte de **midi**, pour les élèves concernés dont le tarif est de 30€ par enfant pour le 2ème Trimestre.

Les élèves ne renouvelant pas la carte doivent la rendre avant le 1<sup>er</sup> Avril 2019. Faute de quoi le trimestre sera dû.

Dès le Lundi 1<sup>er</sup> Avril 2019 les cartes non réglées ou non tamponnées seront relevées et les élèves seront refusés à la montée du car